

Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2020-2021

Séance du 17 juin 2021

Compte rendu Réunion du conseil d'établissement de l'école Chomedey de Maisonneuve		
Jeudi 17 juin 2021	18h30	Via la plateforme TEAMS

Type de réunion	Conseil d'établissement
Président(e)	Alexandre Grégoire-Rousseau
Secrétaire	Gaëlle Bergougnoux
Participants	Karine Paquette Geneviève Béliveau Gaëlle Bergougnoux Karoline Morin Melissa Ann Murphy Domey Isabelle Racicot Chantal Barrette Josie Bédard Alexandre Grégoire-Rousseau Emmanuelle Christophe Diane Beaudet Stéphanie Bouchard Catherine Robert Éric Duguay Carole Arseneau
Absent	Fernando Madrigal (démission) Karianne Goudreault L'Heureux Akim Duquette Gabrielle Chamberland Patrick Joseph Naomie Toto Furume

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour du 17 juin 2021 est proposée par Diane Beaudet et secondé par Chantal Barrette. Le point sur le calendrier sera traité en premier lieu. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 11 février 2021.

L'adoption du PV du 18 mars 2021 est proposée par Karoline Morin et secondé par Chantal Barrette. Adopté à l'unanimité.

4. Période réservée à la direction

La direction nous informe que Fernando Madrigal a quitté ses fonctions au sein de l'organisme CCSE Maisonneuve et qu'en conséquence il ne fera plus partie du CÉ. Le dernier CÉ planifié au mois d'avril a dû être annulé pour diverses raisons (le mois de mai fût passablement occupé : grève, vaccination, mesures sanitaires, planification des examens) – aucuns n'impact sur le fonctionnement des affaires de l'école ni du CÉ.

5. Calendrier Scolaire

Le calendrier scolaire de l'année scolaire 21/22 est présenté. Deux étapes d'évaluation sont prévues : une première en janvier (40%) et une deuxième en juin (60%) et 2 communications aux parents sont également prévues (novembre et avril). Il y aura également des examens le 14 janvier pour tous les élèves de l'école (examen de français écriture). L'assemblée générale du CÉ est prévu le 9 septembre 2021.

Le CÉ adopte la proposition de calendrier scolaire pour l'année 21/22 tel que présenté. Proposée par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Emmanuelle Christophe. Adopté à l'unanimité.

6. Révision du code de vie de l'école

Éric Duguay présente les grandes lignes des modifications au code de vie de l'école, incluant :

- Retrait du pantalon troué (difficile à vérifier et à appliquer)
- Ajout du nouveau chandail gris/bourgogne d'éducation physique dans la rubrique « respect du matériel »
- Ajout des endroits spécifiques où les téléphones cellulaires peuvent être utilisés.

- Retrait de la rubrique « prévention du cannabis » : maintenant couvert dans l'agenda de manière plus complète (voir prochain point)
- Modification à la procédure pour les absences et les retards (dû au départ de la surveillante d'élève)
- Ajout des conventions de l'utilisation du réseau wifi de l'école

*Le CÉ adopte les modifications apportées au code de vie de l'école, tel que présenté.
Proposée par Mélissa Ann Murphy Domey et secondé par Geneviève Béliveau.
Adopté à l'unanimité.*

7. Prévention des dépendances

Éric Duguay (directeur adjoint) présente les derniers développements en ce qui attrait à la prévention des dépendances (drogues, alcool, et autres). L'école cherche à développer un partenariat avec un organisme communautaire spécialisé dans la prévention des dépendances. Le protocole de prévention et d'intervention par rapport aux dépendances va être inclus dans l'agenda. Plusieurs objectifs sont mis de l'avant : réduction des méfaits, diminuer les conséquences néfastes des dépendances, informer et éduquer, fournir un environnement sain.

8. Plan de lutte contre l'intimidation

Carole Arseneau (directrice adjointe) présente le bilan des cas d'intimidation pour l'année scolaire 2020-2021 et le plan pour l'année scolaire 2021-2022 (survol du document « Plan de lutte – rapport »). Il y a eu 4 signalement depuis le mois de mars, qui n'étaient pas nécessaire de l'intimidation (plus des insultes). L'accueil le matin des élèves jouent beaucoup pour bien amorcer les journées. Le plan pour l'année 2021-2022 inclus des considérations pour implémenter la méditation pleine conscience (à confirmer).

*Le CÉ adopte le plan de lutte contre l'intimidation pour l'année 2021-2022 tel que présenté.
Proposée par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Catherine Robert.
Adopté à l'unanimité.*

9. Rapport du Budget 2020-2021

La direction présente les grandes lignes du budget final prévu pour l'année scolaire 2020-2021 (réf. : document « présentation budget 2020-2021 bilan juin 2021 »). Les éléments en bleu dans le document indiquent les variations par rapport à l'état du budget présenté à la réunion du CÉ le 18 mars 2021.

Budget de civilité du CÉ : après consultations le CÉ décide d'utiliser le montant restant de \$200 pour se procurer une carte cadeau de St-Hubert qui pourra être utilisé à une date ultérieure (une fois que les mesures sanitaires pourront le permettre).

*Le CÉ adopte le budget final de l'année scolaire 2020-2021 tel que présenté.
Proposée par Catherine Robert et secondé par Karoline Morin.
Adopté à l'unanimité.*

10. Budget pro-format 2021-2022

La direction présente les grandes lignes des prévisions et engagements budgétaires pour l'année scolaire 2021-2022. L'ensemble des considérations par types de fonds sont présentés en détails (réf. : « résumé sur présentation budget pro-format 2021-2022 »).

*Le CÉ adopte le budget pro-format de l'année scolaire 2021-2022 tel que présenté.
Proposée par Émanuelle Christophe et secondé par Karoline Morin.
Adopté à l'unanimité.*

11. Statut sur projet réaménagement des cours extérieures

La direction présente certains des développements du projet de réaménagement des cours extérieures suite aux dernières réunions avec l'équipe de projet :

- Il y aura seulement 30 places de stationnement (et non 50)
- La cour extérieure inclura un terrain de soccer règlementaire
- Des tests de maçonnerie sont prévu le 23 juin (après les derniers examens)

Le CÉ recommande une rencontre avec l'équipe de projet à l'automne pour faire un suivi.

12. Varia

- La direction rappelle aux membres du CÉ qu'ils doivent suivre une formation en ligne obligatoire.
- On confirme qu'il n'y aura pas de bal de finissant comme tel pour les finissants de l'école au mois de juillet (tel que les règles sanitaires le permettent); une célébration avec les finissants a déjà eu lieu.

13. Levée de la séance

Réunion terminée à 20h45.